



Communiqué de presse

2^{èmes} Assises de la Nue-Propriété, organisées par PERL

L'immobilier résidentiel de qualité constitue une réponse dynamique et équilibrée aux préoccupations des investisseurs privés

Paris, le 4 mai 2010 - Les 2^{èmes} Assises de la Nue-propriété ont réuni hier, lundi 3 mai, 350 conseils en gestion de patrimoine et une tribune exceptionnelle d'économistes et de juristes qui ont analysé, les enjeux de l'investissement immobilier résidentiel et les spécificités de l'investissement en nue-propriété.

Frédéric Goulet, co-fondateur de PERL a accueilli les conseils en gestion de patrimoine présents et les a vivement remerciés d'avoir accompagné PERL, depuis sa création, dans son approche innovante de l'investissement immobilier.

Christian SAINT-ETIENNE, professeur titulaire de la Chaire d'Économie industrielle au Conservatoire National des Arts et Métiers, membre du Conseil d'analyse économique placé auprès du Premier ministre, a dressé un premier bilan de la crise financière. L'investissement dans les actions des entreprises américaines et asiatiques qui ont su préserver leur rentabilité en 2009 et dans l'immobilier des métropoles dynamiques constituent, selon lui, le meilleur choix face aux incertitudes économiques qui pèseront sur l'Europe dans les prochains mois.

Guy MARTY, directeur général de l'Institut de l'Épargne Immobilière et Foncière (IEIF), FRICS, a évalué l'attractivité de l'immobilier résidentiel par trois axes d'analyse, le fondement économique du placement, sa performance et la place qu'il occupe dans l'équilibre patrimonial du particulier.

Pierre Schœffler, senior advisor de l'Institut de l'Épargne Immobilière et Foncière (IEIF), a défini les caractéristiques du logement comme classe d'actif. Il a analysé la valeur du « prime » dans l'immobilier résidentiel et mis en exergue la dynamique d'un rendement propre aux adresses les plus cotées.

Jean AULAGNIER, doyen honoraire, Université d'Auvergne, président de l'Association universitaire de recherche et d'enseignement sur le patrimoine (AUREP) a présenté les aspects juridiques et fiscaux relatifs à la sécurité de l'acquisition et de la détention d'un bien en nue-propriété.

Enfin **Alain Laurier**, co-fondateur de PERL a évoqué les perspectives et les performances de l'investissement immobilier face aux enjeux de chacun pour assurer financièrement sa retraite.

A propos de PERL

PERL est une société privée fondée en 2000 par Alain Laurier et Frédéric Goulet.

Leader dans le domaine de l'investissement immobilier en nue-propriété,

elle compte aujourd'hui 40 salariés et réalise 100 millions d'euros de Chiffres d'Affaires.

Ses références : 1 600 logements et plus de 50 opérations immobilières livrées ou en construction à Paris, en région parisienne, dans les métropoles régionales et les sites touristiques d'exception.

Pour plus d'information sur l'investissement immobilier en nue-propriété :

<http://www.perl.fr/>

Contact presse

Cap & Cime

8 rue Royale

75008 Paris

01.44.50.50.57

agence@capetcime.fr